



Contribution BAPE – Gestion des résidus ultimes – mai 2021

Constitutrice : Nolwen Mahé, résidente de Ville Mont-Royal, Québec – nmahe@hotmail.com –
514 240 3237

Merci de cet effort d'écoute citoyenne.

Je souscris à toutes les priorités mises de l'avant par les organismes ayant à cœur le bien public et le bien de la Terre en général, comme Équiterre ou l'Association Zéro Déchet.

Au surplus, je souhaite par la présente contribution attirer votre attention sur mes « pet peeves » en la matière, parmi lesquels :

Réduction à la source : les couches pour personnes âgées

Je ne vois pas d'effort substantiel pour réduire cette montagne de détritiques, alors que pour les bébés nous semblons faire des progrès. La quantité par personne est énorme, le nombre d'utilisateurs augmente de jour en jour. Il faut trouver des alternatives confortables et écologiques.

Réutilisation : réparabilité. artisanat de la réparation

Nous devons faire tous les efforts pour que les concepteurs et fabricants prennent la responsabilité de bout en bout de leur production, incluant la réparabilité et le recyclage. Une mesure objective de ces deux dimensions, fournie obligatoirement dans le descriptif des produits, aiderait l'industrie à les prendre à cœur, et les clients à faire leurs choix. De plus, il est difficile de trouver de bons réparateurs, même pour nos produits courants. C'est un artisanat qui pourrait être encouragé, subventionné, valorisé.

Réutilisation : matériaux de démolition

En règle générale, la démolition de bâtiments détruit quasi tous les matériaux et objets, même si par exemple les fenêtres seraient réutilisables dans un autre bâtiment. Il faudrait définir des normes de préservation en bon état d'un certain % des matériaux, peut-être évalué indépendamment pour chaque chantier.

Réutilisation : contenants alimentaires

Les petits producteurs n'ont pas de moyens de nettoyer au niveau « alimentaire » les contenants qu'on leur rapporte. Je pense par exemple aux vignobles du Québec, qui aimeraient pouvoir réutiliser les bouteilles qu'on leur rapporte, mais pour qui une opération de nettoyage ne devient rentable qu'à partir d'un nombre de bouteilles prohibitif. Pour ce genre de services, de petites installations efficaces pourraient être disséminés dans le Québec, pour éviter en plus des trajets trop longs.

De plus, les contenants plastiques ne peuvent pas être réutilisés. Là je n'en sais pas assez, mais que serait-il possible de faire pour les assainir de façon acceptable, afin qu'ils soient réutilisables ?

Remplacement : contenants alimentaires

Toujours dans cette idée de réduire la nocivité des contenants alimentaires pour nous et pour l'environnement, serait-il possible de subventionner des contenants en matières alternatives, comme ces faux plastiques à base de végétaux, qui conservent l'avantage de la transparence et de l'étanchéité ? Encore mieux, pourrait-on taxer les contenants plastiques pour que leur prix d'utilisation soit le même que celui des contenants alternatifs, ou bien pour que leur prix soit représentatif de leur coût véritable de bout en bout, y compris la fin de vie ?

En fait, je suggère à mes amis producteurs de mettre en évidence la différence de prix, en affichant des choses comme : « xx\$ + 25c pour le contenant sans déchet », et que ce serait acceptable et même positif pour une grande partie de leur clientèle, mais ils n'aiment pas torpiller ainsi leurs chances de ventes, et finalement restent généralement avec les contenants classiques, dommage.

Partage : autonomie sur le dernier km pour les voitures en partage

Les voitures en partage sont une excellente idée. Cependant, le besoin d'aller les chercher, et ensuite de les rapporter au bon endroit, force à des délais et même des allers-retours supplémentaires, si on doit faire un arrêt à domicile pour embarquer ou débarquer des personnes ou du matériel. Ces manœuvres réduisent beaucoup le niveau de confort de la solution.

Il me semble que si les municipalités autorisaient les voitures en partage à circuler sans chauffeur, à vitesse réduite, sur une distance d'un ou deux kilomètres, juste sur ce dernier kilomètre qui permettrait aux conducteurs de trouver la voiture devant chez eux, et de la laisser devant chez eux en fin d'utilisation puisqu'elle rejoindrait seule son lieu de stationnement, eh bien le partage deviendrait véritablement confortable et efficace, et bénéficierait d'une importante augmentation d'acceptabilité.

Les essais d'autonomie sans chauffeur qui ont été faits depuis des années maintenant, ces millions de kilomètres sans problèmes ou si peu, ont amené ce genre de solution à un niveau d'acceptabilité sociale suffisant pour que les municipalités puissent faire ce pas simple sans contrecoup.

Ce sont quelques-unes des idées qui me tiennent à cœur. Nous faisons notre possible pour réduire notre empreinte, au moins sur les déchets, et vous secondons de tout cœur dans les changements que vous préconiserez, s'ils sont assez puissants !!

Merci de votre attention,



Nolwen Mahé